



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lycée Jean Monnet  
Cognac

# PROJET D'ÉVALUATION

## LYCEE JEAN MONNET

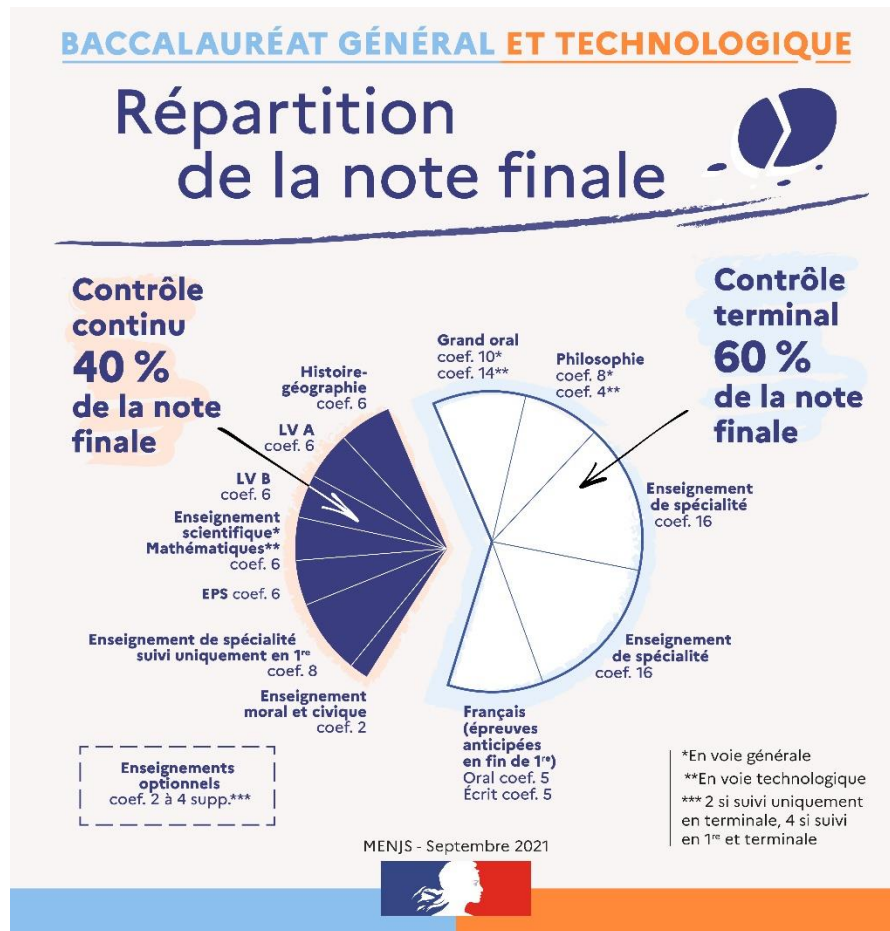


## Table des matières

Projet d'évaluation 2022-2023.....	2
<b>Présentation :</b> .....	2
<b>Préambule</b> .....	2
Cadre général .....	2
<b>Projet d'évaluation par matière :</b> .....	3
<b>Modalités générales</b> .....	3
<b>Principes communs</b> .....	3
<b>Les matières du tronc commun en contrôle continu</b> .....	4
<b>Les enseignements de spécialité (en contrôle continu - CC - pour celui qui est arrêté en fin de première et en épreuve écrite terminale - EE - pour ceux conservés)</b> .....	7
<b>Les options en contrôle continu</b> .....	11
<b>Les matières de tronc commun en épreuves terminales (modalités données pour information)</b> .....	12
<b>Gestion de la fraude</b> .....	13
<b>Gestion des aménagements d'examens</b> .....	13
<b>Protocole de gestion des absences lors des évaluations</b> .....	14

# Projet d'évaluation Lycée Jean Monnet

Présentation :



## Préambule

Les enseignantes et enseignants du lycée Jean Monnet, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours de leur scolarité au lycée. Ce projet collectif d'évaluation, débattu au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles.

Ce sont ces évaluations qui déterminent les moyennes trimestrielles des élèves prises en compte dans le contrôle continu.

L'enseignant est souverain dans son évaluation. Si une note peut être expliquée, elle ne peut en aucun cas faire l'objet d'une demande de révision sauf erreur confirmée par l'enseignant.

Si le projet définit des principes communs, garants de l'égalité entre les candidats, il permet des marges d'autonomie indispensables au respect de la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupes d'élèves.

## Cadre général

Le diplôme du bac est délivré, dans la voie générale et technologique, au vu des résultats obtenus par le candidat à des épreuves terminales qui représentent 60% de sa note globale, et d'autre part aux évaluations organisées pendant sa scolarité en classe de première et de terminale dans le cadre d'un contrôle continu qui représente 40% de sa note globale.

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'explicitier les moyennes des bulletins, et donc les notes qui les composent, qui rendront compte à chaque trimestre des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes de la scolarité au lycée. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable tous les ans.

## Projet d'évaluation par matière :

### *Modalités générales*

Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement.

L'évaluation reste de la compétence exclusive des professeurs dans le cadre de leur liberté pédagogique.

Les élèves sont évalués de manière égalitaire dans chaque enseignement : la nature des évaluations composant la moyenne et les critères d'évaluation sont concertés au sein d'une même discipline.

Certaines évaluations seront communes à plusieurs classes, ou groupes d'élèves (spécialité).

Toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs.

Les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral.

Les évaluations sont accompagnées d'appréciations constructives qui permettent aux élèves de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer.

Les notes sont attribuées à partir de critères explicites et précis, d'éléments précisant les attendus en termes de capacités et compétences mobilisées, et assorties d'appréciations et de pistes de progrès.

La moyenne dans un enseignement est construite à partir d'une pluralité d'évaluations variable suivant les disciplines.

### *Principes communs*

Pour les évaluations comptant pour le contrôle continu, les élèves seront informés au minimum 1 semaine avant l'évaluation (pas de contrôle surprise) par le moyen choisi par l'enseignant (saisi dans l'agenda, pronote, ENT,...). Le programme de révision et les modalités de l'évaluation seront également explicités.

Seules les moyennes significatives, c'est-à-dire celles établies en s'appuyant sur un nombre suffisant d'évaluations, sont reportées sur le bulletin :

- **Pour les matières du tronc commun** : Trois évaluations en classe minimum par trimestre  
Cas particulier : en raison d'un horaire hebdomadaire réduit, l'Histoire-Géographie et Langues vivantes en série STMG s'appuieront sur deux évaluations en classe minimum.
- **Pour les enseignements de spécialité** : Trois évaluations en classe minimum par trimestre
- **Pour les enseignements optionnels** : ce nombre minimal de notes est apprécié sur l'ensemble de l'année.
- **Pour l'EMC** : au moins une note par année

*Les matières du tronc commun en contrôle continu*

Matières	Coeff 1ère	Coeff Term	Modalités et type d'évaluation	Critères d'évaluation et de notation	Spécifications
<b>EPS</b>		6	<p>Chaque évaluation porte sur 3 types d'attendus de fin de lycée (AFL):  AFL1 : sur les habiletés motrices  AFL2 : sur les compétences méthodologiques  AFL3 : sur les compétences sociales</p> <p>Chaque AFL est divisé en éléments prioritaires (EP) pour atteindre ces AFL. L'équipe a réparti ces EP par niveau de cycle et par APSA (activité physique sportives et artistiques)</p> <p>En 2nde : 4 certificatives (4 APSA : main à main/rugby/badminton/ escalade)  En 1ère : 3 certificatives (3APSA : volley/musculation/course)  En Terminale : 3 certificatives (3APSA choisis en menu par les élèves)</p>	<p>Pour chaque APSA :  - AFL1 en fin de cycle /12 points  - AFL2 et AFL 3 évalués au fil du cycle / 8 points répartis par les professeurs selon les APSA</p> <p>Les notes du contrôle continu en terminale peuvent être différentes des notes de CCF si le professeur considère que la note du CCF ne reflète pas le réel niveau de l'élève (dispense longue sur plusieurs séances/absentéisme...).</p> <p>Les AFL2 et 3 étant évaluées au fil du cycle, la présence des élèves (même dispensé) pendant les cours est nécessaire. L'absence de justificatif aura donc des répercussions sur la notation de ces AFL2 et 3.</p>	
<b>Anglais</b>	3	3	<p>En première et en terminale de tronc commun l'évaluation se fera comme suit:  les élèves feront au minimum 2 évaluations solides par trimestre, c'est-à-dire en compréhension orale (CO), compréhension écrite (CE), expression écrite (EE) ou/et expression orale (EO).  Des évaluations légères pourront être ajoutées par les professeurs (contrôles de connaissance du cours, etc.)  En spécialité, les modalités seront les mêmes mais les élèves feront au minimum 3 évaluations solides par trimestre.</p>	<p>Les professeurs s'appuieront sur <a href="#">les grilles d'évaluation publiées au BO spécial n°6 du 31 juillet 2020</a> pour les évaluations en expression. Ils les adapteront selon les spécificités des documents supports en compréhension.</p>	<p>Les devoirs communs et les devoirs solides donneront lieu à des rattrapages en cas d'absence des élèves. Pour la CE et la EE, ces rattrapages auront lieu le mercredi après-midi. Pour la CO et la EO, ces rattrapages auront lieu en fin de trimestre car ils nécessitent une organisation spécifique et consisteront en un sujet commun à tous les élèves en rattrapage.</p>
<b>Allemand</b>	3	3	<p>En première et en terminale l'évaluation se fera comme suit :  Au premier, deuxième et troisième trimestre : deux activités langagières (compréhension orale (CO), compréhension écrite (CE), expression écrite (EE) ou/et expression orale (EO)) minimum seront évaluées.  En plus des deux évaluations sommatives notées, chaque trimestre sera complété par des évaluations parmi celles de vocabulaire, de conjugaison, d'expressions écrites ou orales, etc. avec des coefficients moins importants.  Une note de participation orale peut également être mise en place.</p>	<p>Les professeurs s'appuieront sur <a href="#">les grilles d'évaluation publiées au BO spécial n°6 du 31 juillet 2020</a></p>	<p>Des évaluations formatives non notées : tout au long de l'année, afin de préparer au mieux les élèves de première et de terminale aux évaluations sommatives, des évaluations sous forme d'entraînement seront proposées. Certains travaux pourront être ramassés à la fin d'un cours et notés.</p>

Matières	Coeff 1ère	Coeff Term	Modalités et type d'évaluation	Critères d'évaluation et de notation	Spécifications
<b>Espagnol</b>	3	3	<p>En première et en terminale l'évaluation se fera comme suit :</p> <p>Au premier, deuxième et troisième trimestre : deux activités langagières (compréhension orale (CO), compréhension écrite (CE), expression écrite (EE) ou/et expression orale (EO)) minimum seront évaluées.</p> <p>En plus des deux évaluations sommatives notées, chaque trimestre sera complété par des évaluations parmi celles de vocabulaire, de conjugaison, d'expressions écrites ou orales, etc. avec des coefficients moins importants.</p> <p>Une note de participation orale peut également être mise en place.</p>	<p>Les professeurs s'appuieront sur <a href="#">les grilles d'évaluation publiées au BO spécial n°6 du 31 juillet 2020</a></p>	<p>Des évaluations formatives non notées : tout au long de l'année, afin de préparer au mieux les élèves de première et de terminale aux évaluations sommatives, des évaluations sous forme d'entraînement seront proposées. Certains travaux pourront être ramassés à la fin d'un cours et notés.</p>
<b>Chinois</b>	3	3	<p>En première et en terminale l'évaluation se fera comme suit :</p> <p>Au premier, deuxième et troisième trimestre : deux activités langagières (compréhension orale (CO), compréhension écrite (CE), expression écrite (EE) ou/et expression orale (EO)) minimum seront évaluées.</p> <p>En plus des deux évaluations sommatives notées, chaque trimestre sera complété par des évaluations parmi celles de vocabulaire, de conjugaison, d'expressions écrites ou orales, etc. avec des coefficients moins importants.</p> <p>Une note de participation orale peut également être mise en place.</p>	<p>Les professeurs s'appuieront sur <a href="#">les grilles d'évaluation publiées au BO spécial n°6 du 31 juillet 2020</a></p>	<p>Des évaluations formatives non notées : tout au long de l'année, afin de préparer au mieux les élèves de première et de terminale aux évaluations sommatives, des évaluations sous forme d'entraînement seront proposées. Certains travaux pourront être ramassés à la fin d'un cours et notés.</p>
<b>Enseignements scientifiques (GENE)</b>	3	3	<p>Par trimestre, 3 évaluations minimales de différentes formes parmi :</p> <p>Evaluation sommative (connaissances, argumentation à partir de documents etc....) de durée variable et de coefficients variables environ 2/3 de la note trimestriel (Voir devoir commun si créneau disponible)</p> <p>Evaluation formative : en environ 1/3 de la note trimestriel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· TP durée variables</li> <li>· Travail personnel (maison ou exercice en classe)</li> <li>· Travail personnel ou en groupe</li> </ul> <p>présentation oral (maison ou en classe) durée variable</p>	<p>Les évaluations porteront sur les critères du B.O (restitutions de connaissances, synthèse, argumentation à partir de documents, pratiques expérimentales etc. ...)</p>	
<b>Option Maths spécifiques</b>			<p>Au moins deux évaluations pouvant se présenter sous des formes différentes : devoir surveillé, exercices ramassés, oral, interrogations d'application, ...</p>	<p>40% de la moyenne de l'enseignement scientifique</p>	



Matières	Coeff 1ère	Coeff Term	Modalités et type d'évaluation	Critères d'évaluation et de notation	Spécifications
<b>Histoire-Géographie</b>	3	3	<p>Les évaluations considérées comme « certificatives » sont celles réalisées en classe et en temps limité.</p> <p>En première et en terminale, l'évaluation s'appuie principalement sur trois types d'épreuves définies par la Banque nationale de sujets (BNS) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondre à une question problématisée</li> <li>- Analyser un ou deux documents</li> <li>- transformer un texte en croquis</li> </ul> <p>D'autres formes d'évaluation certificatives peuvent être organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Passage d'un oral</li> <li>- Devoirs de connaissances</li> <li>- Réalisation d'une partie d'une épreuve type BNS</li> <li>- Tout type d'exercice permettant d'évaluer la maîtrise des compétences listées dans le programme officiel défini par le Bulletin officiel de l'Éducation nationale.</li> </ul>	<p>Les professeurs s'appuient sur des grilles d'évaluation rédigées sous forme d'échelles descriptives, élaborées en concertation par l'ensemble de l'équipe disciplinaire et sous la supervision de l'inspection académique.</p>	<p>Des devoirs communs sont organisés selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 par trimestre en première et en terminale</li> <li>- partage des copies entre les correcteurs</li> <li>- correction en amont de copies-test et concertation des correcteurs pour assurer l'égalité entre les élèves.</li> </ul>
<b>EMC</b>	1	1	<p>L'évaluation en EMC porte sur la réalisation de projets réalisés individuellement ou en groupe par les élèves, qu'elle soit intermédiaire ou finale.</p>		<p>Au regard du volume horaire, l'évaluation de l'EMC portera sur une note annuelle minimale</p>
<b>Mathématiques (STMG)</b>	3	3	<p>Au moins deux évaluations pouvant se présenter sous des formes différentes : devoir surveillé, exercices ramassés, oral, interrogations d'application, ...</p>	<p>Prendre en compte les six compétences mathématiques au travers des différentes évaluations</p>	
<b>EDS STMG - Sciences de Gestion et Numérique</b>	8	**	<p><b>En classe de première uniquement</b></p> <p>3 évaluations par trimestre</p> <p>Parmi ses évaluations, pourront être inclus une étude de gestion</p> <p>Les <b>situations d'évaluation</b> peuvent inclure des évaluations écrites et/ou orales, avec des questions ouvertes ou à choix multiples, sous format papier ou numérique, des évaluations pratiques ou expérimentales, des travaux individuels ou collectifs, des travaux proposés en classe ou hors la classe, des devoirs surveillés(devoirs sur table) en temps et conditions contraints, des devoirs en temps libre, en présence ou à distance, selon les exigences du projet pédagogique conçu par le professeur.</p>	<p>Les critères d'évaluation s'appuient sur la grille de compétences du livret scolaire</p>	<p>« Le recours à des interrogations régulières de courte durée, dont les QCM, permet d'accompagner des apprentissages réguliers. De nombreuses productions peuvent être évaluées et prises en compte dans les appréciations et dans les évaluations chiffrées : des projets divers, des exposés, des travaux de recherche, des écrits réflexifs individuels à la suite d'une activité collective, des activités pratiques, des activités expérimentales, des productions collectives, des participations à un débat, etc ».</p>

*Les enseignements de spécialité (en contrôle continu - CC - pour celui qui est arrêté en fin de première et en épreuve écrite terminale - EE - pour ceux conservés)*

Matières	Coeff 1ère	Coeff Term	Modalités et type d'évaluation	Critères d'évaluation et de notation	Remarques / spécifications
<b>EDS Mathématiques</b>	8 CC	16 EE	Au moins trois évaluations pouvant se présenter sous des formes différentes : devoir commun, devoir surveillé, exercices ramassés, oral, interrogations d'application, ...	Prendre en compte les six compétences mathématiques au travers des différentes évaluations	Pour le rattrapage en fin de première (élèves n'ayant pas suffisamment de notes significatives) : → En spécialité maths : une épreuve écrite de 2h sur le programme de l'année.
<b>EDS - HGGSP</b>	8 CC	16 EE	<p>L'évaluation porte principalement sur la maîtrise de compétences liées aux épreuves de baccalauréat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dissertation</li> <li>- Étude critique de documents</li> </ul> <p>Elle implique la réalisation d'au moins trois exercices/devoirs réalisés en classe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- portant sur tout ou partie des épreuves de baccalauréat suscitées</li> <li>- ou permettant d'évaluer les compétences listées dans le programme officiel défini par le Bulletin officiel de l'Éducation nationale.</li> </ul>	Les professeurs s'appuient sur des grilles d'évaluation rédigées sous forme d'échelles descriptives, élaborées en concertation par l'ensemble de l'équipe disciplinaire et sous la supervision de l'inspection académique.	Des devoirs communs sont organisés selon les modalités suivantes : - au moins deux durant l'année de première portant sur chacune des épreuves types bac. - partage des copies entre les correcteurs - correction en amont de copies-test et concertation des correcteurs pour assurer l'égalité entre les élèves.
<b>EDS - HLP</b>	8 CC	16 EE	<p>-au minimum 3 évaluation par trimestre.</p> <p>.la spécialité HLP forme une seule et unique matière et donc une seule et unique moyenne qui réunit les notes de la partie philosophique et littéraire. Il est donc possible que l'élève n'ait qu'une note dans la partie littéraire et 2 dans la partie philosophique (et inversement). Les professeurs feront travailler les élèves sur des exercices type bac, à savoir des questions de "réflexion" ou "d'interprétation" sur des textes de philosophie et de littérature. L'élève fera au minimum deux devoirs de ce type (un avec chacun de ses enseignants). L'enseignant peut au choix : faire l'évaluation en classe en 1h, auquel cas l'élève ne traite que la question liée à la spécialité de l'enseignant ou faire l'évaluation lors d'un devoir commun en 2h, auquel cas l'élève traite le devoir type bac dans son intégralité. Les sujets sont principalement tirés de la banque de sujets officielle.</p>	<p>Lors des devoirs type bac, l'enseignant procède à une évaluation globale de la copie irréductible à l'application d'un barème figé. Il est néanmoins principalement attentif aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>.Clarté de l'expression</b> (syntaxe, conjugaison, orthographe, etc.)</li> <li><b>.Suivi d'une méthode</b> (les idées sont organisées de façon cohérente)</li> <li><b>.Compréhension du texte</b></li> <li><b>.Respect de la question posé</b> (l'élève est attentif à son sens exact et est toujours soucieux d'y répondre précisément)</li> <li><b>.Effort de réflexion</b> (l'élève développe une réflexion personnelle à partir du texte pour en interroger son sens et sa portée, il ne se limite pas à le paraphraser ou à réciter le cours)</li> <li><b>.Usage du cours</b> (l'élève parvient à réutiliser le cours sans le réciter pour éclairer le sens du texte et en interroger sa signification)</li> </ul>	Chaque enseignant peut, selon les circonstances, évaluer les élèves autrement. Il peut faire des oraux, des rédactions libres ou des travaux de groupe ou autre chose encore. Ces notes optionnelles sont secondaires dans le calcul de la moyenne (au maximum 40% de la note).



Matières	Coeff 1ère	Coeff Term	Modalités et type d'évaluation	Critères d'évaluation et de notation	Remarques / spécifications
<b>EDS Litt. Anglais</b>	8 CC	16 EE	En première et en terminale de tronc commun l'évaluation se fera comme suit: les élèves feront au minimum 3 évaluations solides par trimestre, c'est-à-dire en compréhension orale (CO), compréhension écrite (CE), expression écrite (EE) ou/et expression orale (EO). Des évaluations légères pourront être ajoutées pas les professeurs (contrôles de connaissance du cours, etc.)	Les professeurs s'appuieront sur <a href="#">les grilles d'évaluation publiées au BO spécial n°6 du 31 juillet 2020</a> pour les évaluations en expression. Ils les adapteront selon les spécificités des documents supports en compréhension.	Les devoirs communs et les devoirs solides donneront lieu à des rattrapages en cas d'absence des élèves. Pour la CE et la EE, ces rattrapages auront lieu le mercredi après-midi. Pour la CO et la EO, ces rattrapages auront lieu en fin de trimestre car ils nécessitent une organisation spécifique et consisteront en un sujet commun à tous les élèves en rattrapage.
<b>EDS Litt. Espagnol</b>	8 CC	16 EE	Par trimestre, il y aura trois évaluations langagières minimum de formats et de durée variable : compréhension de l'écrit, expression écrite et orale dans le but de préparer les élèves aux épreuves du baccalauréat : synthèse de documents à l'écrit + traduction et dossier à présenter à l'oral.	En LLCER, le niveau de compétence visé en fin de cycle terminal est le niveau B2-C1 du CECRL, notamment dans les activités de réception. Il suppose une progression soutenue et des évaluations régulières correspondantes. Les professeurs s'appuieront sur <a href="#">les grilles d'évaluation publiées au BO spécial n°6 du 31 juillet 2020</a>	
<b>EDS LLC AMC</b>	8 CC	16 EE	En première et en terminale de tronc commun l'évaluation se fera comme suit: les élèves feront au minimum 3 évaluations solides par trimestre, c'est-à-dire en compréhension orale (CO), compréhension écrite (CE), expression écrite (EE) ou/et expression orale (EO). Des évaluations légères pourront être ajoutées pas les professeurs (contrôles de connaissance du cours, etc.)	Les professeurs s'appuieront sur <a href="#">les grilles d'évaluation publiées au BO spécial n°6 du 31 juillet 2020</a> pour les évaluations en expression. Ils les adapteront selon les spécificités des documents supports en compréhension.	Les devoirs communs et les devoirs solides donneront lieu à des rattrapages en cas d'absence des élèves. Pour la CE et la EE, ces rattrapages auront lieu le mercredi après-midi. Pour la CO et la EO, ces rattrapages auront lieu en fin de trimestre car ils nécessitent une organisation spécifique et consisteront en un sujet commun à tous les élèves en rattrapage.
<b>EDS - Physique-Chimie</b>	8 CC	16 EE	Par trimestre, 3 évaluations minimum de formats et de durées variables parmi : • Sommatives : Evaluations écrites en classe qui attestent d'un niveau de maîtrise des connaissances, compétences et capacités des élèves. • Expérimentales (type bac) : évaluation des capacités et savoir-faire expérimentaux. • Formatives (parmi) : - individuelles ou collectives, en classe ou à la maison, - pourront prendre la forme d'analyses de documents, de productions orales, de compte-rendu de TP, d'évaluations courtes de connaissances ou d'automatismes, de QCM, d'exposés...	Les évaluations porteront sur les capacités exigibles du B.O  Les évaluations seront réparties dans la moyenne : • Sommatives pour environ 50 à 60% de la moyenne • Expérimentales pour environ 20 à 30% de la moyenne • Formatives pour environ 15 à 30% de la moyenne	Au moins un devoir commun sera proposé en 1ère et Tale de spécialité.  Toute activité en classe, individuelle ou en groupe peut être relevée et évaluée.

Matières	Coeff 1ère	Coeff Term	Modalités et type d'évaluation	Critères d'évaluation et de notation	Remarques / spécifications
EDS - NSI	8 CC	16 EE	<p>Les modalités d'évaluation peuvent être variées pour être adaptées aux compétences évaluées. Elles peuvent être sur table ou sur machine, à l'écrit ou à l'oral et à faire en classe ou à la maison. Elles peuvent, entre autres, et sur des durées variées, prendre la forme de devoirs surveillés, d'exercices notés, d'évaluations "flash" ou de projets. Chaque évaluation peut permettre d'évaluer une ou plusieurs compétences.</p> <p><u>Devoirs surveillés</u> Les devoirs surveillés peuvent être sur table ou sur machine. Il y en a minimum 1 par trimestre.</p> <p><u>Évaluations « flash »</u> Les interrogations « flash » peuvent prendre des formes variées (QCM, interrogations orales, ...). Elles ont pour objectif d'évaluer un travail régulier en portant sur des questions de cours ou des applications immédiates et simples.</p> <p><u>Projets</u> Les projets pourront être de longueurs variées et servir de support à un travail de l'oral. Certains ont vocation à s'étendre sur plusieurs semaines et à donner lieu à un travail en équipe. L'évaluation d'un même projet pourra prendre des formes diverses, être faite en plusieurs fois selon son ampleur, et pourra donner lieu à un rendu oral devant la classe.</p>	<p>L'ensemble des évaluations doit permettre d'évaluer les capacités et compétences attendues en spécialité NSI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyser et modéliser un problème ;</li> <li>- décomposer un problème en sous-problèmes ;</li> <li>- concevoir des solutions algorithmiques ;</li> <li>- mobiliser les concepts et les technologies ;</li> <li>- traduire un algorithme dans un langage de programmation ;</li> <li>- développer des capacités d'abstraction et de généralisation.</li> </ul>	<p>Toute activité en classe, ou hors la classe, individuelle ou en groupe, peut être relevée et évaluée.</p>
EDS - SVT	8 CC	16 EE	<p>Par trimestre, 3 évaluations minimales de différentes formes parmi :</p> <p>Evaluation de courte durée entre 15 et 30 minutes, portant sur des connaissances coefficient 2</p> <p>Evaluation sommative durée de 1h à 2h coefficient 4</p> <p>Evaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· TP (coefficient 1) /et sommatif en type ECE (coefficient 2) durée de 30 minute à 1h</li> <li>· Travail personnel (maison ou exercice en classe) durée variable coefficient 1</li> <li>· Travail personnel ou en groupe présentation oral (maison ou en classe) durée variable coefficient 1</li> </ul>	<p>Les évaluations porteront sur les critères du B.O (restitutions de connaissances, synthèse, argumentation à partir de documents, pratiques expérimentales etc. ...)</p>	

Matières	Coeff 1ère	Coeff Term	Modalités et type d'évaluation	Critères d'évaluation et de notation	Remarques / spécifications
EDS - SES	8 CC	16 EE	En première : 3 évaluations minimales par trimestre Les évaluations données en classe de Première s'inscrivent progressivement dans la préparation des épreuves du baccalauréat. Ces évaluations pourront s'inspirer librement de sujets issus de la BNS, sous forme écrite et orale, sommative et formative (notamment devoir sur table, exposé, travaux de groupes, e-devoir, devoirs communs.)	L'évaluation portera sur les acquis du programme. Les enseignants pourront pondérer les évaluations en fonction de la nature et de l'importance de ces évaluations.	L'évaluation dans les enseignements de spécialités a une dimension certificative pour les élèves ne conservant pas la spécialité à l'issue de la classe de Première. Pour ces élèves, les moyennes des 3 trimestres de Première compteront pour le baccalauréat avec un coefficient 8. Pour autant, l'évaluation de ces élèves ne sera pas différente de celle des élèves poursuivant cette spécialité en Terminale. En classe de Terminale Les évaluations en classe de Terminale n'ont pas de valeur certificative car elles n'entrent pas dans la note de contrôle continu du Baccalauréat. L'évaluation s'effectuera sous forme écrite et orale, sommative et formative (notamment devoir sur table, exposé, travaux de groupes, e-devoir, devoirs communs...)
EDS STMG Management, sciences de gestion et numérique	**	16 EE	<b>En classe de première</b> 3 évaluations par trimestre Parmi ses évaluations, pourront être inclus un devoir type bac au 3 <sup>ème</sup> trimestre <b>En classe de terminale</b> 3 évaluations par trimestre Parmi ses évaluations, pourra être inclus : La conduite d'un projet	Les critères d'évaluation s'appuient sur la grille de compétences du livret scolaire	« Les <b>situations d'évaluation</b> peuvent inclure des évaluations écrites et/ou orales, avec des questions ouvertes ou à choix multiples, sous format papier ou numérique, des évaluations pratiques ou expérimentales, des travaux individuels ou collectifs, des travaux proposés en classe ou hors la classe, des devoirs surveillés (devoirs sur table) en temps et conditions contraints, des devoirs en temps libre, en présence ou à distance, selon les exigences du projet pédagogique conçu par le professeur. Le recours à des interrogations régulières de courte durée, dont les QCM, permet d'accompagner des apprentissages réguliers. De nombreuses productions peuvent être évaluées et prises en compte dans les appréciations et dans les évaluations chiffrées : des projets divers, des exposés, des travaux de recherche, des écrits réflexifs individuels à la suite d'une activité collective, des activités pratiques, des activités expérimentales, des productions collectives, des participations à un débat, etc ».
EDS STMG Droit et économie	**	16 EE	<b>En classe de première,</b> 2 évaluations en économie 2 évaluations en droit Parmi ses évaluations, pourra être inclus un devoir type bac au 3 <sup>ème</sup> trimestre <b>En classe de terminale</b> 2 évaluations en économie 2 évaluations en droit	Les critères d'évaluation s'appuient sur la grille de compétences du livret scolaire	Les critères d'évaluation s'appuient sur la grille de compétences du livret scolaire

*Les options en contrôle continu*

Matières	Coeff 1ère	Coeff Term	Modalités et type d'évaluation	Critères d'évaluation et de notation	Remarques / spécifications
<b>Option LLCA Latin</b>	2	2	En classe de Première et de Terminale, les élèves seront évalués régulièrement en fonction de la constitution des classes et des impératifs des programmes. De manière optimale, et si cela est possible, trois fois par trimestre. Ces évaluations prendront des formes variées.	Les évaluations porteront sur l'esprit des <a href="#">BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019</a> et <a href="#">BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019</a> .	
<b>Option LLCA Grec</b>	2	2	En classe de Première et de Terminale, les élèves seront évalués régulièrement en fonction de la constitution des classes et des impératifs des programmes. De manière optimale, et si cela est possible, trois fois par trimestre. Ces évaluations prendront des formes variées.	Les évaluations porteront sur l'esprit des <a href="#">BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019</a> et <a href="#">BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019</a>	
<b>Option CAV</b>	2	2	Par trimestre, les élèves seront évalués en fonction de leur pratique artistique régulière et leur implication.	Les évaluations porteront sur l'esprit du BO.	
<b>Option DGEMC</b>	**	2	Par trimestre, les élèves doivent avoir au minimum et si possible 3 évaluations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un contrôle de connaissances</li> <li>- Un travail écrit argumentatif</li> <li>- Un travail oral</li> </ul> La forme prise par les évaluations est laissée à l'appréciation de l'enseignant.	<p>Les critères d'évaluation s'appuient sur la grille de compétences du livret scolaire.</p> <p>La pondération des différents travaux au sein de la moyenne prend en compte le temps nécessaire à leur réalisation ainsi que le recours aux méthodologies juridiques : veille juridique, recherche documentaire dans des bases juridiques, analyse et compréhension des jugements, des arrêts, des QPC, méthodologie du cas pratique pour résoudre une question de droit appliquée à une situation donnée, etc... mais aussi d'une méthodologie plus générale comme l'argumentation et la structuration du propos</p>	<p>L'évaluation de cet enseignement doit s'inscrire dans les finalités de DGEMC – voir programme.</p> <p>L'évaluation portera à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur des travaux individuels ou collectifs, écrits ou oraux, permettant d'évaluer la compréhension d'un corpus documentaire en partie juridique, la capacité à réaliser un raisonnement juridique, à analyser, à questionner et à argumenter.</li> </ul> <p>Sur une étude suivie (si possible) sur une thématique en lien avec le programme</p>
<b>Option Maths complémentaire</b>	**	2	Au moins deux évaluations pouvant se présenter sous des formes différentes : devoir surveillé, exercices ramassés, oral, interrogations d'application, ...	Prendre en compte les six compétences mathématiques au travers des différentes évaluations	
<b>Option Maths Expert</b>	**	2	Au moins deux évaluations pouvant se présenter sous des formes différentes : devoir surveillé, exercices ramassés, oral, interrogations d'application, ...	Prendre en compte les six compétences mathématiques au travers des différentes évaluations	

*Les matières de tronc commun en épreuves terminales (modalités données pour information)*

Matières	Coeff 1ère	Coeff Term	Modalités et type d'évaluation	Critères d'évaluation et de notation	Remarques / spécifications
<b>Français</b>	5 EE 5 EO	**	<p>En seconde (par trimestre) :</p> <p>2 devoirs écrits 1 oral</p> <p>En première (par trimestre) :</p> <p>2 devoirs écrits (dont 1 bac blanc au trimestre 1 et 2) 1 oral (dont 1 oral bac blanc au 2ème trimestre)</p>	<p>Les professeurs de Lettres évalueront leurs élèves conformément aux dispositions du code de l'éducation.</p> <p>Conformément à l'article L.912-1 du code de l'éducation ils évalueront leurs élèves dans le cadre de leur liberté pédagogique. L'évaluation repose sur l'expertise fine du professeur qui lui permet d'adopter les modes d'évaluation qu'il juge les plus pertinents pour la formation et la progression de ses élèves.</p> <p>L'évaluation donnera lieu à des devoirs qui pourront prendre des formes variées.</p> <p>Les notes indiquent le niveau atteint par les élèves au regard des acquis attendus dans le cours de la progression pédagogique de l'année qui est finalisée par les exigences du baccalauréat.</p>	<p>Les professeurs de Lettres se réservent la possibilité d'organiser un ou plusieurs devoirs sur table dans l'année pour tout ou partie des classes de première du lycée, ce qui n'impliquera pas forcément des sujets identiques.</p>
<b>Philosophie</b>	**	8 GE NE	<p><b>En Terminale Générale :</b></p> <p>Au 1er trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- exercice d'argumentation (rédiger partiellement ou entièrement une dissertation)</li> <li>- Apprendre à lire un sujet (1 dissertation ou explication de texte) : exercice de problématisation, rédiger une introduction et présenter un plan</li> </ul> <p>au 2ème trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- exercice de préparation à l'explication de texte</li> <li>- Explication de texte type bac</li> </ul> <p>au 3ème trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bac blanc</li> <li>- 2 exercice de réflexion sur des sujets type bac / élaborer un plan, une introduction, un problème ou une partie de développement</li> </ul>	<p>Par trimestre, au moins un exercice (celui qui sera le plus proche d'un exercice type bac) aura un coefficient supérieur aux autres (environ 60% de la note finale)</p> <p>La notation s'effectuera au regard du tableau du document <a href="#">"Guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique"</a> aux pages correspondantes de l'évaluation de la philosophie (p19, 20 et 21)</p>	<p>Des exercices complémentaires et optionnels peuvent être proposés aux élèves, ce qui peut modifier légèrement l'équilibre des coefficients.</p>

Matières	Coeff 1ère	Coeff Term	Modalités et type d'évaluation	Critères d'évaluation et de notation	Remarques / spécifications
Philosophie	**	4 ST M G	<b>En Terminale Technologique :</b> Au 1er trimestre : - 2 exercices de rédaction (écrire une partie de dissertation ou d'explication de texte) - exercice d'appropriation du cours au 2ème trimestre : - 2 exercices de rédaction (écrire une partie de dissertation ou d'explication de texte) - exercice d'appropriation du cours au 3ème trimestre : - bac blanc - exercice de réflexion sur des sujets type bac / élaborer un plan, une introduction, un problème ou une partie de développement - exercice d'appropriation du cours	Par trimestre, au moins un exercice (celui qui sera le plus proche d'un exercice type bac) aura un coefficient supérieur aux autres (environ 60% de la note finale) La notation s'effectuera au regard du tableau du document " <a href="#">Guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique</a> " aux pages correspondantes de l'évaluation de la philosophie (p19, 20 et 21)	Des exercices complémentaires et optionnels peuvent être proposés aux élèves, ce qui peut modifier légèrement l'équilibre des coefficients.

## Gestion de la fraude

Fraude lors des évaluations des épreuves ponctuelles, les sanctions prévues au code de l'éducation s'appliquent. Art D334-25 à R334-35

Fraude en contrôle continu : En cas de fraude, un rapport d'incident sera réalisé par le surveillant et remis au chef d'établissement qui décidera des mesures disciplinaires à prendre dans le cadre des sanctions inscrites au règlement intérieur.

## Gestion des aménagements d'examens

Dans les conditions définies aux articles D.351-27 à D.351-32 du Code de l'éducation, les candidats peuvent bénéficier d'aménagements ou de dispense d'évaluations en fonction de l'aménagement de leur scolarité.

Les travaux organisés pour évaluer les résultats des élèves dans le cadre du contrôle continu doivent prendre en compte les adaptations et aménagements définis dans le cadre des plans d'accompagnement personnalisés (PAP), des projets d'accueil individualisé (PAI) ou des projets personnalisés de scolarisation (PPS), dans les conditions prévues par la réglementation. Ces adaptations et aménagements sont inscrits dans Pronote. Les dispositions de l'arrêté du 22 juillet 2019 modifié relatif à la dispense et à l'aménagement de certaines épreuves ou parties d'épreuves obligatoires de langue vivante à l'examen du baccalauréat général, technologique pour les candidats présentant tout trouble relevant du handicap tel que défini à l'article L. 114 du Code de l'action sociale et des familles et empêchant l'expression ou la compréhension écrite ou orale d'une langue vivante, s'appliquent aux travaux organisés pour évaluer les résultats des élèves dans le cadre du contrôle continu, en vue de la prise en compte des moyennes annuelles telle que prévue ci-dessus.



## Protocole de gestion des absences lors des évaluations

Rappel du cadre réglementaire : (Note de service du 28 juillet 2021)

Pour avoir du sens et être réellement représentative du niveau d'un élève, en particulier en tant que candidat scolaire au baccalauréat, une moyenne doit nécessairement être construite à partir d'une pluralité de notes. Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue par l'article L.511-1 du Code de l'éducation

Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention.

Chaque établissement précise dans son règlement intérieur et son projet d'évaluation, **le seuil minimum d'évaluation certificative** en deçà duquel la moyenne de l'élève ne pourra être retenue pour le baccalauréat et sera remplacée par **une convocation à une évaluation ponctuelle à titre d'évaluation de remplacement**

Si un élève, pour des **raisons dûment justifiées** tenant à son statut ou à sa scolarité, ne dispose pas d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements en classe de première ou en classe de terminale, il est convoqué à une évaluation ponctuelle de remplacement. Il appartient au chef d'établissement, le cas échéant avec l'appui des services juridiques du rectorat de l'académie, d'établir si les justificatifs présentés par l'élève permettent de qualifier la force majeure et de reconnaître le caractère justifié de l'absence.

Gestion des absences / rattrapages

### **Absence à un contrôle :**

- Si l'élève est absent à une évaluation considérée par le professeur comme nécessaire pour la constitution d'une moyenne significative, alors une évaluation spécifique de remplacement est organisée par le professeur selon les modalités qu'il choisira (épreuves écrites / orales, durée, ...).

Le professeur pourra également choisir entre 2 organisations :

- Soit l'élève sera convoqué par l'enseignant sur un horaire où l'enseignant prendra en charge cet élève (par exemple, dans durant un autre cours)
- Soit l'élève sera **convoqué par l'établissement** sur des créneaux réservés de rattrapage qui seront fixés **les mercredis après-midi sur l'amplitude 14h-18h** afin de ne pas perturber l'organisation de l'établissement.

Le comportement fautif de l'absence injustifiée de façon récurrente pourra donner lieu à une sanction d'ordre disciplinaire, si la situation le nécessite.

### **Nombre de notes de l'élève ne permettant pas une moyenne significative de ses acquis :**

- Si en fin de période, un professeur considère que la moyenne obtenue par l'élève n'est pas significative, la mention « Non noté » apparaîtra sur le bulletin. Les notes obtenues pourront apparaître dans l'appréciation.
- Si l'élève **ne dispose pas d'une moyenne annuelle significative** sur chaque niveau du cycle terminal du lycée, il est convoqué pour passer **une épreuve de remplacement** portant sur tout ou partie du programme en fin d'année scolaire. La note obtenue à cette évaluation de remplacement se substitue à la moyenne annuelle du contrôle continu. **Si l'élève ne se présente toujours pas à l'évaluation sans que cette absence soit justifiée, la note zéro est attribuée à cet enseignement.**